

# CONSEILS POUR LE DEVELOPPEMENT DES USAGES NUMERIQUES À L'ÉCOLE

Source : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/>

*Ce document est destiné à permettre un dialogue constructif indispensable entre l'Éducation nationale (IEN et directeurs d'écoles) et les collectivités. Son objectif consiste à poursuivre la mise en œuvre des conditions favorables à l'utilisation du numérique par les enseignants, les élèves et leur famille dans un contexte d'évolution technologique. Le partenariat entre l'école et la commune est la condition du succès de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques.*

La troisième priorité de la loi sur la Refondation de l'école vise à « **faire changer l'École avec le numérique** » avec notamment les objectifs suivants :

**POURSUIVRE DES MISSIONS FONDAMENTALES** : INSTRUIRE DANS TOUTES LES DISCIPLINES SCOLAIRES, ÉDUQUER, ÉMANCIPER ET FORMER LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI POUR QU'ILS DEVIENNENT LES CITOYENS ÉPANOUIS ET RESPONSABLES DE DEMAIN ;

**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS** EN PERMETTANT DE DÉVELOPPER DES PÉDAGOGIES DIFFÉRENCIÉES OU EN OFFRANT DES POSSIBILITÉS NOUVELLES POUR LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP ;

**RENFORCER L'INTERACTIVITÉ ENTRE ÉLÈVES ET PROFESSEURS**, ENCOURAGER LA COLLABORATION ENTRE LES ÉLÈVES ET LE TRAVAIL EN AUTONOMIE ;

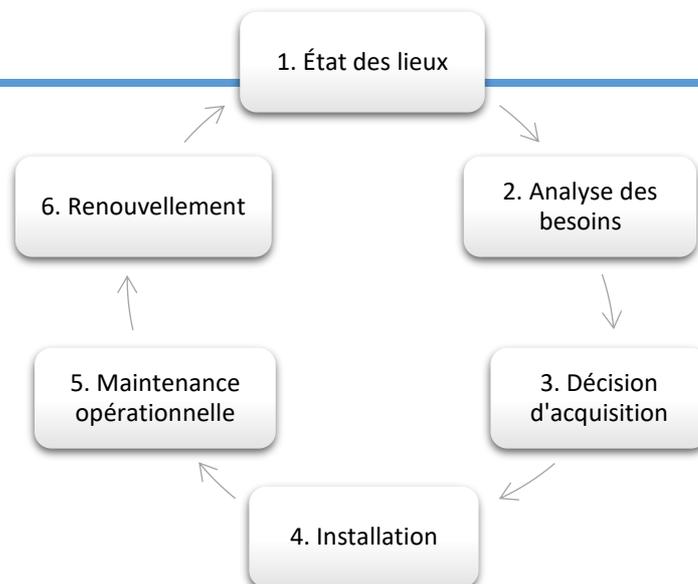
**FACILITER L'IMPLICATION DES PARENTS** DANS LA SCOLARITÉ DE LEURS ENFANTS ET LA VIE DE L'ÉCOLE.

## Développer un partenariat équilibré entre l'école et les collectivités

Ce partenariat s'articule autour :

- d'une concertation étroite et permanente entre les élus, les enseignants et l'inspecteur de l'éducation nationale ;
- d'un projet cohérent, global et pluriannuel sur les écoles du territoire concerné.

La cohérence du partenariat repose sur le respect du cercle vertueux de gestion de projet qui se structure en 6 étapes :



**A**ssurer la  
maintenance et le  
renouvellement  
des matériels

Lors de l'acquisition des matériels, la collectivité prévoit leur installation et la prise en main.  
L'ensemble du matériel est acheté avec une garantie de 3 à 5 ans au bout desquels le matériel devient obsolète et est renouvelé.

**A**ccompagner les enseignants dans le  
développement des usages

De son côté, l'**Éducation nationale** prend en charge la **formation** et l'**accompagnement** aux usages pédagogiques.

Les formateurs du premier degré forment et suivent les enseignants dans la pratique au moyen de stages, d'animations pédagogiques et de formations hybrides ou à distance. Les **formateurs aux usages numériques** jouent un rôle particulier dans cette stratégie.

## Utiliser le numérique au profit des apprentissages au quotidien

pour construire toutes les connaissances et compétences visées à l'école primaire

### ÉLÈVES

- écrire, lire et compter
- s'exercer et s'entraîner
- échanger et communiquer
- produire des documents
- rechercher et s'informer
- collaborer

### ENSEIGNANTS

- proposer des supports d'enseignement de qualité
- stocker, valoriser et ré exploiter des travaux d'élèves
- partager et échanger avec ses collègues
- communiquer avec les familles

### PARENTS

- s'informer sur la vie de la classe, de l'école et des services périscolaires
- communiquer avec les enseignants
- suivre la scolarité de leur enfant

### COLLECTIVITÉ

- communiquer avec les écoles
- informer sur les services périscolaires, la cantine...

### Objectifs pédagogiques

Apprendre dans toutes disciplines avec le numérique.

Apprendre à utiliser équipement, services et ressources numériques efficacement et à bon escient.

Apprendre à produire des ressources numériques.

## Proposer des services et des ressources numériques

Pour cela, l'école dispose d'un **Espace numérique de travail (ENT)** conforme au **Schéma directeur des ENT publié par le ministère de l'Éducation nationale**.

L'ENT est un espace protégé et accessible sur internet offrant :

- ⇒ un moyen de communication parent-professeur-élève ;
- ⇒ une banque de liens vers des sites déterminés par les professeurs ;
- ⇒ un accès aux ressources ;
- ⇒ un espace de dépôt de documents ;
- ⇒ un forum d'échange.

Sur les terminaux numériques sont installés des logiciels et applications permettant :

- ⇒ d'apprendre dans toutes les disciplines scolaires ;
- ⇒ d'apprendre à utiliser le numérique à bon escient et en toute sécurité ;
- ⇒ d'apprendre à produire des documents et des ressources dans des situations individuelles ou collaboratives.

## Équiper toutes les écoles d'un matériel adapté

L'école est reliée à Internet avec un débit suffisant, dans la mesure du possible avec le très haut débit de la fibre optique.

Elle est organisée en réseau informatique filaire avec un local technique dans lequel se trouvent une armoire de brassage et un serveur. Un système de filtrage des accès à internet et d'authentification individuelle garantit la sécurité.

L'école dispose d'un système d'impression (photocopieur préconisé) connecté au réseau.

On visera l'optimisation des équipements de chaque classe selon ces préconisations :

- ⇒ 2 prises réseau ;
- ⇒ 1 ordinateur relié à internet avec clavier et souris sans-fil,
- ⇒ connecté à un système de projection interactif (tableau numérique ou vidéoprojecteur interactif),
- ⇒ sonorisé à l'aide d'enceintes murales de qualité.

Cet équipement pourra être utilement complété par :

- ⇒ 1 visualiseur numérique

En tenant compte du nombre de classes et de la configuration des bâtiments, l'équipement optimal d'une école pourrait être :

- ⇒ une à plusieurs « classes mobiles » composées de 10 à 12 équipements individuels destinés aux élèves : ordinateurs portables et/ou tablettes numériques
- ⇒ autant de micro-casques filaires destinés aux usages individuels des élèves

Un dispositif de rangement et de chargement (valise à roulettes) est à privilégier, intégrant une borne Wi-Fi indispensable à la connexion. Il convient d'être très attentif aux caractéristiques techniques de ces outils : autonomie des batteries, système d'exploitation...